

## **Présentation niche alimentation :**

### **« Du champ à l'assiette des francilien-ne-s »**

#### **Catherine Ribes**

La magnifique terre de « nourriture » qui, au-delà de la matière nutritive a des résonances symboliques et poétiques, monde de saveurs subtiles qui réjouissent l'âme et le corps a cédé la place à « la bouffe » qui désigne cette matière surabondante, frelatée, manipulée, polluée, cause d'un désabusement où les biens de la terre ne nous parviennent plus comme une offrande que chaque saison nous apporte en temps et lieux les plus propices.

#### Pierre Rabbi Paysan et Poète

La question alimentaire est devenue une affaire sociétale et une nouvelle priorité de l'action publique. Cette priorité contribue à réhabiliter la fonction nourricière de l'agriculture trop souvent perçue comme une simple fonction paysagère, environnementale ou d'aménagement du territoire.

Certaines collectivités territoriales se sont engagées sur le thème : « comment relier politique agricole et politique alimentaire dans les agglomérations et métropoles françaises ». Des exemples existent qui peuvent être reproduits sur notre territoire.

Le lien logique entre des produits issus du territoire et l'aliment qui arrive dans notre assiette s'est effacé petit à petit, principalement pour l'habitant des villes.

Face à la multiplication des intermédiaires des filières agro-alimentaires et agro-industrielles, la traçabilité des aliments est incertaine....les français sont donc devenus méfiants en matière de sécurité alimentaire.

La Région a engagé la transition écologique à travers de grands chantiers, elle peut et doit aujourd'hui engager celui de l'alimentation.

Mais nous constatons que faute d'une offre locale suffisante et parce qu'elle a la possibilité de s'approvisionner toute l'année sur le marché mondial, l'Ile-de-France importe la majorité des produits nécessaires à son alimentation

En conséquence un premier grand défi s'offre à nous :

**Renforcer l'offre d'aliments régionaux de qualité dans une perspective résolument sociale, en permettant à toutes et tous d'accéder à une alimentation de qualité à des prix abordables.**

Ce rapport fait référence à la stratégie régionale de gouvernance alimentaire évoquée dans le SDRIF qui pourra être mise en place pour répondre à ce premier défi.

Cette dynamique territoriale que nous voulons impulser par la future gouvernance alimentaire régionale pourra répondre aux défis environnementaux mondiaux et nationaux qui sont liés au changement climatique, à la préservation de la biodiversité, à la préservation des ressources naturelles et enfin à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'alimentation c'est aussi une question de santé. C'est le deuxième grand défi auquel la Région est confrontée et elle a un rôle stratégique à jouer en menant des campagnes de sensibilisation sur l'enjeu alimentaire. C'est pourquoi nous vous proposons que l'alimentation soit la grande cause régionale santé pour 2014.

**Les objectifs présentés dans la délibération sont :**

- **stabiliser et renforcer l'action foncière** commune entre l'Etat, l'AEV et la SAFER et notamment de permettre l'allongement de la durée de portage de foncier agricole et de prévoir cela dans les futurs conventions avec ces organismes pour sauvegarder les terres agricoles.
- **soutenir l'agriculture** en complétant certains dispositifs existants comme PREVAIR afin de pousser à la création de plateformes de collecte, de transformation et de distribution. De permettre un soutien régional à toutes les étapes intermédiaires et notamment de l'ouvrir aux collectifs de producteurs-trices et enfin d'orienter l'offre vers la restauration collective,

- **introduire des critères liés au développement de circuits de proximité et à l'alimentation locale dans les subventions de la région**  
principalement avec le marché de Rungis afin de promouvoir la marque IDF au sein du plan grand marché du monde.
- **soutenir l'emploi en complétant le dispositif de soutien aux groupements d'employeurs** afin de permettre aux producteur-trices de se regrouper pour garantir une offre et pouvoir accéder à de plus gros marchés notamment ceux de la restauration collective.
- **renforcer la formation agricole** dans le cadre du Programme régional Qualifiant pour permettre d'anticiper l'avenir en formant les futurs agriculteurs et agricultrices
- **sensibiliser sur l'aspect santé et d'apporter une réponse à la dimension sociale de l'enjeu alimentaire en décidant que l'alimentation sera la grande cause régionale santé de l'année 2014, en prévoyant en conséquence** une campagne d'information, des cycles de conférences en lien avec nos organismes régionaux.
- **créer un dispositif d'alimentation solidaire pour soutenir des projets d'accès des publics précaires aux aliments de qualité afin d'apporter une réponse à la dimension sociale de l'enjeu alimentaire**
- **De mandater le Président** pour inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance plénière :
  1. **la question des OGM** dans la continuité de la charte de Florence votée en 2005 par le Conseil Régional,
  2. **ainsi que la question des pesticides et de nitrates** dans la continuité des politiques régionales de santé et d'environnement

- **réaffirmer l'objectif d'introduire des produits bio et locaux dans la restauration collective dépendant directement ou indirectement de la responsabilité de la région, et principalement à l'ensemble des cantines des lycées et des CFA d'IDF sans surcote pour les familles et dans les restaurants administratifs.** Pour ce faire nous pourrions nous appuyer sur les recommandations du groupe de travail « alimentation de qualité » mis en place entre les commissaires des commissions lycées et environnement
- **faire éditer des guides d'aides à la rédaction des cahiers des charges** pour les approvisionnements afin d'accompagner efficacement les acheteurs
- **créer une plateforme collaborative pour un rapprochement entre les groupements d'agriculteurs locaux volontaires, les acteurs de la restauration collective et la société civile** afin de faciliter les groupements de commandes des acheteurs
- **intégrer dans les contrats EVOA passés entre la Région et les CFA, la possibilité d'introduction de produits bio et locaux dans les cantines**
- **ouvrir des modules de sensibilisation pour les agents de la région** travaillant au sein des cantines scolaires afin de mieux intégrer la problématique liée à l'introduction de produits bio et locaux dans les cantines.
- **adhérer à l'association « un plus bio »** dont l'objectif est de réunir l'ensemble des collectivités engagées pour une restauration durable de qualité afin d'échanger sur les différentes pratiques mises en place, ce qui peut permettre d'accélérer les actions de la région IDF.

Je vous remercie